



Consultations prébudgétaires 2017-2018

Gouvernement provincial

Conseil confédéral des 15, 16 et 17 mars 2017

Contexte

- Rencontre avec le ministre des Finances, le 6 février 2017
- Dépôt du budget 2017-2018 le 28 mars 2017
- Fin de l'austérité?
 - Le gouvernement prétend avoir retrouvé des marges de manœuvre avec le retour à l'équilibre budgétaire et promet des réinvestissements

Évolution récente des finances publiques québécoises

- ❑ La préoccupation principale du gouvernement libéral depuis son arrivée au pouvoir est de rééquilibrer les finances publiques aussi vite que possible
- ❑ Pour y arriver, il a essentiellement mis en œuvre des mesures d'austérité dans les services publics et les programmes sociaux
- ❑ Le retour à l'équilibre budgétaire a été réalisé en 2015-2016
- ❑ En fait, le gouvernement a dégagé un surplus budgétaire de 3,644 G\$ au cours de cet exercice
- ❑ Ces résultats confirment que les compressions budgétaires ont été plus importantes que nécessaire

Évolution récente des finances publiques québécoises

- ❑ Le surplus budgétaire de 2015-2016 accrédite la critique des économistes Fortin, Aubry et Delorme qui considèrent que l'approche de « stop-and-go » budgétaire est contraire à tous les principes de bonne gestion
- ❑ Les compressions budgétaires ont affecté négativement la croissance de l'économie et de l'emploi
- ❑ Le gouvernement du Québec aurait très bien pu revenir à l'équilibre budgétaire sur une plus longue période, comme le font d'ailleurs les gouvernements ontarien et canadien
- ❑ Quant aux réinvestissements annoncés, le gouvernement lance de la poudre aux yeux compte tenu des compressions budgétaires des dernières années

Évolution récente des finances publiques québécoises

- ❑ Selon le ministre Leitão, les dépenses en santé et services sociaux doivent augmenter au minimum de 4 % annuellement, voire 4,5 %
- ❑ À ce rythme, les dépenses devraient être de 1,5 à 2,1 milliards de dollars plus élevées qu'elles le sont effectivement en 2016-2017
- ❑ Dans sa mise à jour économique de l'automne 2016, le gouvernement propose un réinvestissement de 300 millions de dollars en 2017-2018
- ❑ Les réinvestissements annoncés ne compensent aucunement les compressions imposées
- ❑ Il en va de même pour plusieurs autres missions de l'État québécois, notamment l'éducation et l'enseignement supérieur, le développement régional, les services de garde éducatifs, l'aide sociale, le système de justice, etc.

Évolution récente des finances publiques québécoises

- ❑ Le gouvernement Couillard présente l'atteinte du déficit zéro puis la réalisation de surplus budgétaires comme de grands accomplissements
- ❑ Malgré les prétentions du gouvernement, la situation reste fragile
- ❑ Le vieillissement de la population accentuera la pression sur la santé et les services sociaux
- ❑ La croissance économique demeure faible
- ❑ L'équilibre budgétaire n'a pu être atteint qu'en saccageant les services publics et les programmes sociaux, alors même que le gouvernement détourne des sommes de plus en plus importantes vers le remboursement de la dette

Évolution récente des finances publiques québécoises

- ❑ Le gouvernement doit renoncer à son engagement électoral de consacrer 50 % des surplus aux baisses d'impôt et de taxes, et 50 % au remboursement de la dette
- ❑ Le gouvernement consacre trop de revenus au Fonds des générations
- ❑ La réduction du fardeau fiscal maintiendra les équilibres financiers du gouvernement du Québec dans un état de précarité
- ❑ Des compressions budgétaires récurrentes

Évolution récente des finances publiques québécoises

- ❑ Le gouvernement libéral doit plutôt s'en tenir à son engagement électoral de rétablir un financement adéquat pour les grandes missions de l'État, soit de ramener la croissance des dépenses en éducation à 3,5 % par année et celle des dépenses en santé et services sociaux à 4 % par année
- ❑ Le gouvernement a exagéré le problème d'endettement du Québec, le comparant même à celui de la Grèce
- ❑ En utilisant la méthode de l'OCDE, la dette brute du Québec en 2015 s'élevait à 109,7 % du PIB. Ce niveau est plus élevé que celui du Canada (98,5 %), mais moins élevé que ceux des pays de la zone euro (110,5 %), des États-Unis (113,6 %), de l'OCDE (115,5 %), du Royaume-Uni (112,8 %) et de la France (120,8 %)

Financement adéquat des services publics et des programmes sociaux

- ❑ La seule façon d'équilibrer les finances publiques : accélérer la croissance des revenus de l'État québécois
- ❑ Le gouvernement doit utiliser tous les leviers dont il dispose pour relancer l'économie et la création d'emplois
- ❑ Politiques sectorielles adaptées
- ❑ Politique d'emploi et de formation
- ❑ Politique d'innovation et de recherche-développement
- ❑ Politique d'appui à l'investissement

Financement adéquat des services publics et des programmes sociaux

- ❑ Le gouvernement doit aussi augmenter ses revenus autonomes en relevant les taux de certains impôts et taxes
 - ❑ Pour les particuliers les plus fortunés, des paliers d'imposition additionnels
 - ❑ Pour les entreprises, l'instauration d'un impôt minimum
 - ❑ La lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal
 - ❑ La contribution équitable des transferts fédéraux en santé
- ❑ L'entente signée avec le fédéral fixe la hausse annuelle moyenne à 3,7 % au lieu de la hausse de 5,2 % qui était demandée par les provinces
- ❑ La suspension des versements au Fonds des générations

Développement économique et industriel

- ❑ Le Québec a besoin d'une stratégie de développement économique cohérente
 - ❑ Le gouvernement confond la réduction du rôle de l'État et la baisse du fardeau fiscal avec la stratégie de développement économique et social
 - ❑ Depuis plus d'une dizaine d'années, de diverses façons, il a réduit les taux d'imposition sur l'investissement et les profits sans que cela n'ait d'effets tangibles sur les investissements des entreprises
 - ❑ La fiscalité n'est pas le principal déterminant du développement économique, et le gouvernement doit développer des politiques plus sophistiquées pour susciter la croissance

Développement économique et industriel

- ❑ La faible performance économique récente est attribuable à :
 - ❑ La faiblesse des investissements des entreprises et la difficulté qu'elles ont à profiter de la faible valeur du dollar canadien pour exporter aux États-Unis
 - ❑ L'absence d'une politique industrielle structurée
 - ❑ L'impact des politiques d'austérité sur la demande globale
- ❑ L'État doit être partie prenante du développement économique sur son territoire
- ❑ L'État doit assumer un rôle central dans la coordination et la planification stratégique du développement économique, et ce, dans le cadre d'une concertation continue avec les principaux acteurs de l'économie

Développement économique et industriel

- Récemment, le gouvernement s'est activé à refaire son image de parti dévoué au développement économique du Québec
- Rendez-vous national sur la main-d'œuvre tenu en février 2017
- Depuis l'automne 2016, Investissement Québec fait une tournée sur le thème du manufacturier innovant (manufacturier 4.0) qui se terminera par le Forum manufacturier innovant qui se tiendra à Montréal le 7 avril 2017

Développement économique et industriel

- ❑ Mise sur pied du Conseil consultatif sur l'économie et l'innovation
- ❑ L'accroissement de l'innovation, de la recherche et de la compétitivité des entreprises est le premier mandat pour lequel le Conseil sera appelé à formuler des recommandations
- ❑ Le Conseil pourra par la suite se pencher sur tout autre mandat porté à son attention par les ministres
- ❑ L'objectif est de soutenir les entrepreneurs et les travailleurs québécois afin que notre économie soit moderne et compétitive et qu'elle continue à se démarquer
- ❑ La présidente du Conseil consultatif sur l'économie et l'innovation est Monique F. Leroux, ex-PDG de Desjardins, qui est actuellement présidente du conseil d'administration d'Investissement Québec

Dossiers particuliers

- ❑ **Bois d'œuvre** : le gouvernement du Québec doit continuer à mettre de la pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il prenne les mesures nécessaires pour permettre à l'industrie québécoise de traverser le conflit commercial avec les États-Unis
- ❑ **Chantiers maritimes** : le gouvernement du Québec doit renforcer les mesures de la stratégie maritime qui viennent en aide aux chantiers maritimes du Québec
- ❑ Quant au chantier Davie, le gouvernement devrait rendre disponibles des moyens financiers qui lui permettraient d'aller chercher suffisamment de contrats sur le marché international pour maintenir son niveau d'activité

Dossiers particuliers

- ❑ **Industrie des communications** : le gouvernement doit mettre en place des solutions concrètes pour réussir le passage au numérique
 - ❑ Le crédit d'impôt remboursable sur la masse salariale
 - ❑ L'incitatif à l'adaptation des pratiques de commercialisation au nouveau contexte
 - ❑ L'intégration de la presse écrite aux programmes existants de modernisation technologique